

# PROVENCE / SERVICES

## NÉCROLOGIE

**Clairette PAOLLILLO, n'est plus**

« C'est avec beaucoup de tristesse que nous apprenons le décès de notre amie et camarade Clairette PAOLLILLO, qui nous a quittés à l'âge de 90 ans.

Adhérente du PCF dès son plus jeune âge, Clairette est toujours restée fidèle à ses idées, souriante, chaleureuse... elle nous manquera.

Nous tenons à exprimer au nom de la fédération du PCF13 et des vétérans du PCF13 toutes nos condoléances à sa famille et ses proches, nous sommes de tout cœur avec vous dans ses moments difficiles. »

**La fédération des Bouches-du-Rhône du PCF13**

## UTILES

### MARSEILLE

#### NOUS CONTACTER

**La Marseillaise**  
15 cours Honoré d'Estienne d'Orves  
Tel: 04.91.57.75.00  
redaction@lamarseillaise.fr  
**Abonnements**  
Tél. : 04 91 57 75 20.  
adminventes@lamarseillaise.fr  
**Publicité**  
Tél. : 04.91.57.75.34 ou 04.91.57.75.42

### URGENCES

**Samu** : 15  
**Police secours** : 17  
**Pompiers** : 18  
**SOS Cardio**  
Tél : 04.91.59.28.40  
**SOS Médecins**  
Tél : 04.91.52.91.52  
**Centre anti-poison**  
Tél : 04.91.75.25.25  
**Urgences de la main**  
Tél 04.91.38.36.52  
**Consultations de médecine générale**  
Hôpital Nord  
Permanence médicale de 16h-19h30  
Tél : 04.91.96.49.59  
**Hôpitaux**  
Assistance publique - Hôpitaux de Marseille (Conception, Timone, Hôpital Nord, Sainte-Marguerite)  
Numéro unique : 04.91.38.00.00

**Urgence dentaire**  
Les patients désireux de connaître les cabinets dentaires ouverts en août 2019, les jours ouvrés, pourront en composant le **0 892.566.766** (40cts la minute depuis un poste fixe) connaître les coordonnées des deux praticiens les plus proches du lieu de leur choix. En effet, cette année, 151 cabinets dentaires répertoriés par l'Ordre départemental des chirurgiens-dentistes seront partiellement ou totalement ouverts durant cette période. Les gardes du dimanche et jours fériés seront maintenues comme durant toute l'année.

### TOULON

**Nous contacter**  
La Marseillaise - Toulon  
agtoulon@lamarseillaise.fr  
**Annonces légales**  
Toulonpub@lamarseillaise.fr

### URGENCES

**Commissariat**  
04 98 03 53 00  
**Gendarmerie maritime**  
04 94 02 81 00  
**SOS Médecins**  
04 94 14 33 33  
**Urgences médicales**  
04 94 14 77 44  
**Urgences Sainte-Musse**  
04 94 14 50 40  
**Urgences Sainte-Anne**  
04 83 16 20 15  
**Urgences La Seyne**  
04 94 11 31 31  
**Urgences main**  
04 94 03 07 07  
**Urgences dentiste**  
08 92 56 67 66  
**SOS Femmes battues**  
04 91 24 61 50  
**SOS Vétérinaires**  
04 98 00 93 64  
**Service des eaux**  
04 94 46 72 72 (nuits et jours fériés)  
**Urgences gaz**  
04 94 41 41 00  
**Info Sida Toxicomanie**  
04 94 62 36 14 (rue Mairaud, à Toulon)  
**Alcooliques anonymes**  
04 94 23 24 99  
**Groupe de réflexion et d'action pour la défense de l'enfant**  
04 94 24 07 97 (consultation gratuite, le mercredi sur rendez-vous)  
**SOS Amitié**  
04 94 62 62 62 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

## SERVICES

### AUBAGNE

**Prise de rendez-vous facilitée au centre hospitalier**  
Le centre hospitalier Edmond-Garcin veut faciliter

la prise de rendez-vous de consultations externes et met à disposition des usagers un numéro direct pour les scanners, IRM, échographie, radiologie, pour la gynécologie obstétriques et pour les consultations externes en général. Il suffit d'appeler le 04.42.84.70.70. Les coordonnées des autres spécialisés sont disponibles sur le site internet de l'hôpital [www.ch-aubagne.com](http://www.ch-aubagne.com) ou via le standard au 04.42.84.70.00.

### MARSEILLE

#### CIMETIÈRES

**Service des concessions : permanence**  
Le service des concessions de la mairie de Marseille assure une permanence tous les samedis. Ces horaires sont mis en place afin de traiter prioritairement les formalités afférentes aux inhumations dont notamment les délivrances et renouvellement de concessions. Service des concessions, 380, rue Saint-Pierre (5<sup>e</sup>).

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**Automobilistes : comment récupérer des points**  
Plus de 50 000 permis de conduire ont été invalidés suite à une perte totale des points. En cas de solde nul, les automobilistes ne peuvent plus reconstituer leur capital points. Et le permis est annulé pour une période de six mois. Il est possible de récupérer 4 points en suivant un stage de sensibilisation. Ces stages de deux jours, animés par des spécialistes de la Sécurité routière sont organisés dans notre département par l'Automobile Club de

Provence, 149, bd Rabatau, Marseille (10<sup>e</sup>). Tél. : 04.91.78.83.00 ou 04.91.78.94.72, fax : 04.91.25.74.38. [www.automobileclubprovence.com](http://www.automobileclubprovence.com)

#### Permis : vos points sur Internet

Le ministère de l'Intérieur a lancé un nouveau service baptisé « Télépoints » sur son site internet, [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr). Il permet aux conducteurs de consulter le nombre de points restants sur leur permis. L'accès se fait au moyen du numéro de permis de conduire et après la délivrance du document officiel par les préfectures et sous-préfectures.

#### ÉTAT CIVIL

**Suivi des demandes de pièces d'identité par Internet**  
Dans le cadre de la simplification des démarches administratives, la Ville de Marseille lance le suivi des demandes de pièces d'identité via le site Internet de la Ville et le centre d'appels « Allô

Mairie ». L'administré qui a établi une demande de carte d'identité ou de passeport peut désormais savoir en temps réel si son document est disponible au guichet du bureau municipal de proximité où le dossier a été déposé. Pour ce faire, deux méthodes : [www.mairie-marseille.fr](http://www.mairie-marseille.fr) et « Allô Mairie » au 0.810.813.813. Dans les deux cas, l'administré devra indiquer son nom et la référence de sa demande.

#### Numérisation des actes d'état civil

Poursuivant sa démarche de modernisation des services à la population, la Ville de Marseille a entrepris de numériser ses actes d'état civil afin de faciliter leur délivrance. Les actes de naissance des Marseillais nés avant le 1<sup>er</sup> juillet 1983 étaient déjà disponibles dans la plupart des bureaux municipaux de proximité.

## ANNONCES OFFICIELLES

HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

| MARSEILLE  |  | MARTIGUES   |
|--|--|---|
| Marchés publics :<br>Tél. 04 91 57 75 53<br>executions@lamarseillaise.fr | Vie des sociétés :<br>Tél. 04 91 57 75 34<br>ipp@lamarseillaise.fr | Tél. 04 42 41 30 61<br>martiguespub@lamarseillaise.fr |

#### COMMUNE D'ARLES

### AVIS DE MISE A DISPOSITION AU PUBLIC DU DOSSIER RELATIF A LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'ARLES

Par arrêtés municipaux n°19URB001 en date du 30 avril 2019 et n°19URB002 en date du 02 juillet 2019, le Maire d'Arles a engagé la procédure de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme en vue de corriger plusieurs erreurs matérielles, d'améliorer et de modifier le règlement et de mettre à jour des annexes. En date du 29 mai 2019, le Conseil municipal d'Arles a fixé les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée. Le dossier de la modification simplifiée ainsi qu'un registre, seront mis à la disposition du public à la mairie d'Arles, à la Direction de l'Aménagement du Territoire - service Pôle procédures et documents d'urbanisme, 11 rue Parmentier, 2ème étage, bureau 225 BP90196 13637 ARLES CEDEX du 09 Septembre 2019 au 09 Octobre 2019, aux jours et heures d'ouvertures des bureaux, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Des dossiers ainsi que des registres seront également consultables dans les mairies annexes de Salin de Giraud, Sambuc, Raphèle, Moulès, Mas Thibert, aux jours et heures d'ouvertures des bureaux, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 du 09 Septembre 2019 au 09 Octobre 2019, aux adresses suivantes :

- En mairie annexe de Mas-Thibert, place Michel Rebolu 13104 Mas thibert
- En mairie annexe de Salin de Giraud, Cercle Solvay - 1<sup>er</sup> étage, 1 boulevard Pierre-Tournayre 13129 Salin-de-Giraud
- En mairie annexe de Raphèle Chemin des Paluns 13280 Raphèle
- En mairie annexe de Moulès 3 place de la Mairie 13280 Moulès
- En mairie annexe de Sambuc Place Denis Chanut 13200 Le Sambuc

Les commentaires pourront être déposés par courriel à l'adresse suivante : [arles.modification1plu@ville-arles.fr](mailto:arles.modification1plu@ville-arles.fr) ; ou les adresser par écrit à la Mairie d'Arles à l'adresse suivante :  
Mairie d'Arles

Direction de l'aménagement du territoire  
Service Pôle procédures et Documents d'Urbanisme  
2ème étage Bureau 225  
11 rue Parmentier - BP 90196  
13637 Arles CEDEX

Les dossiers et commentaires seront également disponibles durant la mise à disposition sur le site Internet de la ville à l'adresse suivante : <https://www.ville-arles.fr/mairie/avis-au-public-mairie/annonces-legales-avis>

Le présent avis sera inséré en caractères apparents dans deux journaux diffusés dans le département au moins 8 jours avant le début de cette mise à disposition et 8 jours après le début de la mise à disposition. Ce même avis sera affiché en Mairie d'Arles, mairie d'Arles, à la Direction de l'Aménagement du Territoire - service Pôle procédures et documents d'urbanisme et dans les mairies annexes de Salin de Giraud, Sambuc, Raphèle, Moulès, Mas Thibert.

A l'issue de cette mise à disposition le Maire en présentera le bilan au conseil municipal qui en délibérera et se prononcera sur le projet de modification simplifiée. Le conseil municipal adoptera le projet par délibération motivée éventuellement modifiée pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

**Hervé SCHIAVETTI,**  
Maire d'Arles

*Maison Stephan*

Achète toute antiquité, meuble, bibelot, horlogerie, manteau de fourrure, pièce ancienne, débarras de maison.

Déplacement toutes distances  
Estimation à Domicile et Gratuite

**06 47 14 71 60**

*Mr Stephan Francis*

ESTIMATION GRATUITE

*Restaurant*

**chez LOURY**

3, rue Fortia - 13001 Marseille

Tél. 04 91 33 09 73 [www.loury.com](http://www.loury.com)